

Note de service

DESTINATAIRES : Tous les employés des trois (3) CISSS de la Montérégie

EXPÉDITEUR : Mathieu Baron, directeur adjoint
Centre de services informatiques
Direction des ressources informationnelles de la Montérégie (DRIM)

DATE : Le 19 février 2025

OBJET : **Activation de la Gestion des applications mobiles (MAM) M365**

Afin d'assurer une sécurité optimale des données corporatives, nous mettrons progressivement en place une protection supplémentaire pour tous les utilisateurs se connectant à une application M365 (Teams, Outlook, etc.) avec un compte professionnel sur un appareil mobile personnel ou professionnel (téléphone, tablette).

L'activation de la gestion des applications mobiles (MAM) est une réponse directe aux exigences du ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) et du centre opérationnel de cyberdéfense (COCD) visant à renforcer la sécurité des données du réseau de la santé au sein des applications M365 utilisées sur tous les appareils mobiles.

À la suite de ce changement, les applications M365 seront cloisonnées pour empêcher tout échange d'informations avec les autres applications de l'appareil mobile. Aussi, vous ne pourrez plus accéder à l'application par défaut « Mail » installée sur l'appareil pour votre courriel professionnel et vous devrez télécharger et utiliser l'application mobile Microsoft Outlook pour consulter vos courriels professionnels.

Le déploiement de la sécurité se fera progressivement jusqu'au 31 mars 2025. À l'ouverture d'une des applications M365 sur votre appareil mobile, vous recevrez un message vous informant de la mise en place de ce changement et vous devrez configurer votre appareil.

Soyez assuré que ces changements ne sont pas mis en œuvre pour exercer une surveillance de vos appareils mobiles. L'activation sera uniquement sur votre compte corporatif et seulement au sein des applications M365 mobiles.

Veuillez noter que cette sécurité est applicable sur tous les appareils mobiles sur lesquels votre compte professionnel M365 est installé. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la documentation disponible sur le site Web de la DRIM : drim.ctir16.rtss.qc.ca/MAM

Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter la foire aux questions, disponible également sur le portail.